



DISPOSITIF « Devoirs faits » 5°, 4° et 3°

« Devoirs faits » est un temps dédié, en dehors des heures de classe, à l'accomplissement par l'élève des tâches demandées par ses professeurs. L'objectif est de proposer aux collégiens volontaires des temps privilégiés dans l'établissement pour les accompagner et les aider dans leur travail personnel. Ce dispositif est assuré par des professeurs ou des assistants d'éducation.

Attention inscrire son enfant au dispositif ne signifie pas qu'il fera tous ses devoirs durant ce temps dédié.

Le collège Voltaire propose les temps « Devoirs faits » suivants

- les lundi, mardi et jeudi de 16h à 17h
- les mardi et jeudi de 12h55 à 13h50
- le mardi de 15h à 16h uniquement pour les 4° sans options
- **Si possible** sur les heures libre de l'emploi du temps de la classe
(en fonction du nombre de personnel disponible et du nombre d'élèves inscrits)

Merci de préciser quel serait le créneau qui intéresserait votre enfant.

(Plusieurs créneaux peuvent être choisis, cependant les demandes seront prises en compte en fonction des places disponibles)

Après accord de la famille, la participation au dispositif sera au moins trimestrielle, et la présence obligatoire.

Coupon à remplir et à retourner impérativement au 1er cours du lundi 18 septembre 2023

Le dispositif commencera à partir du lundi 25 septembre 2023.

NOM : **Prénom :** **Classe :**

Mon enfant suit une option (LCE anglais, LCE espagnol ou latin) : Oui Non

JE NE SOUHAITE PAS QUE MON ENFANT PARTICIPE AU DISPOSITIF

JE SOUHAITE QUE MON ENFANT PARTICIPE AU DISPOSITIF : *Cochez le créneau qui vous convient. Si vous choisissez plusieurs créneaux, merci de les numéroter par ordre de préférence.*

Lundi 16h-17h

Mardi 13h-14h

Mardi 15h-16h (uniquement les 4° sans option LCE/Lat°)

Mardi 16h-17h

Jeudi 13h-14h

Jeudi 16h-17h

Si possible sur un créneau de libre dans l'emploi du temps : (préciser le ou les créneaux souhaités) :

Fait à Tarbes, le.....

Signature du responsable :